



=====

**VILLE DE RIS-ORANGIS**

=====

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution des articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12  
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la Commune se réunira :

**Le mercredi 14 décembre 2022, à 18 h 30  
dans la salle polyvalente  
de l'école Jacques-Derrida  
60 rue de Seine  
91130 RIS-ORANGIS**

Le public est autorisé à assister à ce Conseil municipal et les débats de la séance seront également accessibles en direct au public de manière électronique sur le réseau facebook de la ville de Ris-Orangis <https://www.facebook.com/villederisorangis/>

Fait à Ris-Orangis, le 8 décembre 2022.

Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis,  
Conseiller départemental de l'Essonne





=====

**VILLE DE RIS-ORANGIS**

---

**ORDRE DU JOUR  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1- Installation de Madame Natacha DA CUNHA à la suite de la démission de Monsieur Elorn Pierre PECORARI
- 2- Délégation de pouvoirs : liste des décisions prises par Monsieur le Maire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 3- Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- 4- Modification de la composition des Commissions municipales
- 5- Renouvellement des Conseillers municipaux siégeant au Conseil d'administration du CCAS
- 6- Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

**FINANCES**

- 7- Budget primitif 2023 : Ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement
- 8- Admissions en non-valeurs de titres irrécouvrables
- 9- Autorisation de signature de conventions de mise à disposition de salles municipales à titre gratuit
- 10- Avance sur subvention communale pour l'exercice 2023 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 11- Avance sur subvention communale pour l'exercice 2023 à l'Association Communale du Personnel Communal (ACPC)
- 12- Avance sur subvention communale pour l'exercice 2023 à l'association CEDER

13- Avance sur subvention communale pour l'exercice 2023 à l'Union Sportive de Ris-Orangis (USRO)

14- Avance sur subvention communale pour l'exercice 2023 à l'Association Mieux Vivre Ensemble à Ris-Orangis (AMVERO)

15- Avance sur subvention communale pour l'exercice 2023 à l'association L'ATELIER

## **URBANISME / AMENAGEMENT**

16- Approbation du principe du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes sur la période 2023-2029 porté par l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs

17- Secteur élargi de l'hippodrome - Autorisation de signature de l'avenant n°5 à la convention d'intervention foncière conclue le 10 septembre 2012 avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de France, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart et la Ville de Bondoufle

## **SOLIDARITES**

18- Autorisation de signature de la convention cadre d'expérimentation en faveur de la production du logement et du renforcement de la mixité sociale

## **TRANSPORTS**

19- Adhésion de la commune au Club des Villes et Territoires cyclables et marchables et désignation d'un représentant aux instances de l'association

## **EDUCATION / ANIMATION**

20- Approbation du principe d'une préinscription à la restauration scolaire et fixation d'un nouveau tarif pour le supplément

21- Autorisation de signature de la convention partenariale annuelle avec le Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité »

## **CULTUREL**

22- Autorisation de signature d'une convention pluriannuelle entre la Commune de Ris-Orangis et l'Association Culturelle du Personnel Communal (ACPC)

## **SPORTS**

23- Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Ris-Orangis et l'Union Sportive de Ris-Orangis (USRO)

**COMMERCE**

- 24- Avis sur la dérogation au principe du repos dominical des salariés pour l'année 2023
- 25- Avis sur la demande de dérogation au principe du repos dominical de la société OPTIMA dans le cadre des actions de communication des travaux de la future ligne Tram T12 Express entre Massy et Evry-Courcouronnes

**RESSOURCES HUMAINES**

- 26- Modification de la délibération RIFSEEP
- 27- Fixation de la rémunération des agents recenseurs
- 28- Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CIG Grande Couronne